# CHAMPIONNAT IDEPARTEMENTAL JEUNES des départements GARD 202325 et 26 Mars 2023 Golf de Nîmes Vacquerolles

# RÈGLEMENT PARTICULIER DE L’ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1. ***1- CONDITIONS DE PARTICIPATION***

Épreuve comptant pour le mérite national jeune ouverte à tous les joueurs de catégorie minime, benjamin et U12, licenciés dans le département Gardet répondant aux exigences des règles du statut amateur.

Tous les joueurs licenciés devront être titulaires d’un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré par leur club avant la date de clôture des inscriptions, ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l’espace licencié, faute de quoi l’inscription sera rejetée.

Le Championnat interdépartemental 30, 34 est ouvert aux joueurs et joueuses des catégories :

Minimes 15 et 16 ans nés en 2007 et 2008

Benjamins 13 et 14 ans nés en 2009 et 2010

U12 12 ans et moins nés en 2011 ou après

Le champ global des joueurs est limité à **108** (dont au minimum **15 filles**).

Le champ des joueurs sera déterminé conformément aux stipulations du vade-mecum FFGolf 2023.

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d’abord l’ordre du Mérite National Jeunes, puis l’ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l’ordre d’arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d’abord l’ordre du Mérite National Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l’ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l’ordre d’arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

**2-*FORME DE JEU–SÉRIES et MARQUES de DEPARTS PARCATÉGORIES***

36 trous strokeford (stroke play score maximum) , 18 trous par jour. 1er tour le samedi 25 Mars; 2nd tour le dimanche 26 Mars.

Journée de reconnaissance le vendredi 24 Mars, une réservation de départ auprès du golf est obligatoire

**Catégories et repères :**

* Repères jeunes conformes aux préconisations de la ***ffgolf***

*Marques départs Filles :* **Minimes** : bleues **Benjamines** : rouges **U 12** : oranges

*Marques départs Garçons :* **Minimes** : blanches **Benjamins** : jaunes **U12** : violettes

**3- *ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS***

La date de clôture des inscriptions est fixée au **18 Mars 2023, à 24h cachet de la poste faisant foi**. Les inscriptions, **obligatoirement accompagnées du droit d’engagement**, se feront uniquement par courrier, et devront être adressées à :

**Comité départemental de golf du Gard**

**1360 Chemin du Mas de Campagne ou Auprès des AS Directement**

**30900 Nîmes**

Aucun paiement ne sera accepté le jour de la compétition.

Toute réception de demande après la clôture des inscriptions ne sera plus prioritaire.

Le comité publiera une liste de joueurs retenus au plus tard 7 jours après la date limite d’inscription.

**Droit d’engagement : 40 euros**

Toute annulation de participation devra être notifiée auprès du club au plus tard le ***22/03/2022 à 17h***. Toute annulation après cette date reste redevable du droit de compétition.

1. ***4- DÉROULEMENT DE L’ÉPREUVE***
	1. ***Épreuve "non fumeur" :*** pendant un tour il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.
	2. ***Chariot électrique :*** durant le tour conventionnel l’utilisation d’un chariot électrique n’est pas autorisée.
	3. ***Cadet :*** pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.
	4. ***Appareils de mesure de distance***: Lors d’un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), pendant un tour, un joueur ne doit pas obtenir d’information provenant d’un dispositif électronique de mesure de distance, que cette mesure ait été faite par lui-même ou communiquée par toute autre personne.
	5. ***Moyens de déplacement :*** pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l’enceinte du golf aux joueurs et aux accompagnateurs.
	6. ***Accompagnateurs :*** pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de ligues ou de clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
	Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

***5- DEPARTS***

La liste officielle des départs sera consultable sur le site internet de la ligue Occitanie rubrique comité, sur le site du golf Vacquerolles et sur le tableau officiel de la compétition.

***6- CLASSEMENTS, PRIX ET RESULTATS***

Dans chaque série d’âge et de sexe : 2ou3 prix en Brut (en fonction du nombre de joueurs)

*Sauf pour la première place, les classements seront établis en utilisant le départage sur le 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l’égalité subsiste, trou par trou en remontant.*

*Le départage des éventuels ex æquo pour le titre de Champion de chaque catégorie et par sexe, se fera en play-off "trou par trou" sur les trous désignés par le Comité de l’épreuve.*

*Si en raison des conditions climatiques, du manque de visibilité ou autre, le play-off devait être annulé ou interrompu, la première place sera attribuée comme les autres.*

Les résultats seront annoncés et affichés à la fin du dernier tour ; ils seront ensuite consultables sur le site Internet de la ligue golf Occitanie et sur le site du golf de Nîmes vacquerolles

***7- COMITE DE L’EPREUVE***

Le Comité de l’épreuve se réserve le droit de modifier tout ou partie du présent règlement. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

***1. Comité de l’épreuve – arbitres*** sera mis en place le jour de la compétition par les 2 comités départementaux organisateurs.

**2. *Divers commentaires***

Pour le championnat départemental, seuls les catégories minimes, benjamins et U12 pourront marquer des points pour le Mérite National Jeunes.

Les meilleurs U10 sont vivement encouragés à s’inscrire dans la catégorie U12.

**Cette épreuve est fortement conseillée pour les jeunes souhaitant participer aux épreuves de qualifications régionales.**